

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 février 2020 18 H

**Présents :** Mmes GOUSSET Claudine, LEMAZO Karine, ROPP Michèle, MM. GAUSSIN Christian, RIBIERE Jean-François, DONZE Nathalie, DARD Didier, BARAFFE Jean-Pierre,

**Excusés :** MM. CARISEY Nicolas (procuration à M. RIBIERE), GOSZKA Gilles (arrivé à 18 H 30)

**Absents :** Mmes DOUMER Sonia, NOEL Charline, MM. BARI Pierre, LOMBARDET Christophe

**Secrétaire de séance :** M. BARAFFE Jean Pierre (unanimité)

**AFFOUAGE 2020. Devis ONF, règlement.** Le devis pour l'assistance à l'organisation de l'affouage 2020 s'élève à 1 375.00 € H.T. est approuvé. **Unanimité (9 voix POUR)**

Le règlement d'affouage pour la campagne 2020 est adopté **Unanimité (10 voix POUR)**

**Travaux forestiers 2020.** Sur demande de l'ONF, dans l'attente de compléments d'informations, le maire fait part au conseil du report de la décision sur les travaux forestiers 2020.

**Vente lots de bois.** Sur demande de la commune de VILLERS SUR SAULNOT, le conseil municipal accepte de vendre 6 lots de 10 stères de bois à 105.60 € à des habitants de Villers sur Saulnot.

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Projet d'arrêtés pour limitation des accès aux massifs forestiers pour cause de dangerosité suite au dépérissement.** Le conseil municipal se prononce favorablement et autorise le maire ou l'un des adjoints, à signer tout document afférent. **Unanimité (10 voix POUR)**

**Adhésion à l'agence départementale INGENIERIE 70 pour la compétence eau.** Cette adhésion est fixée à 0.10 € par habitant et le service d'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE) sera facturé 0.60 € par habitant. Le maire, ou l'un des adjoints, est autorisé à signer la convention d'adhésion et toutes pièces s'y rapportant.

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Adhésion à A2IS-INTERM'AIDE (Association Intercommunale d'Insertion de la région de Saulx.** La commune, souhaitant faire appel aux services d'AIIS, doit s'engager à payer une adhésion annuelle (montant compris entre 200 et 250 €). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de verser la somme de 250 € à AIIS pour 2020
- autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer la convention 2020

**> 6 voix POUR - 2 abstentions (Mme LEMAZO M. GOSZKA)**

*M. RIBIERE (et procuration M. CARISEY) étant membre du conseil d'administration d'A2IS ne participe pas au vote*

**Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région BFC.** La commune n'étant pas éligible, ce projet d'adhésion est annulé.

Fait à SAULNOT, le 10 février 2020  
C. GAUSSIN, maire.

